

norité dans la province du Manitoba. Je regarde le règlement d'une pareille question par un arrangement à l'amiable, comme un fait glorieux pour notre pays. Un pareil événement prouverait au monde qu'en Canada, bien que la population y soit partagée en deux groupes principaux, appartenant à deux origines différentes, parlant deux langues différentes, professant des croyances religieuses différentes, les institutions politiques y sont douées d'un tel caractère de libéralité, que chaque nationalité et chaque croyance trouve sous leur protection, la pleine et entière jouissance de ses droits.

Si le gouvernement réussit à régler cette question d'une manière satisfaisante, il aura fait faire un pas à la cause de l'immigration, car il n'y a pas de doute que bon nombre de personnes ont dû être détournées de leur intention d'aller s'établir sur les prairies de l'ouest par le spectacle des difficultés scolaires qui ont existé dans cette partie du pays depuis quelques années. Mais quand on aura convaincu tout le monde que désormais dans l'ouest comme dans l'est, le père de famille peut, sous la protection de la loi, procurer à ses enfants une éducation en rapport avec les dictées de sa conscience, on aura fait disparaître un obstacle sérieux qui s'élevait sur la voie de l'immigration. Cependant, le gouvernement en s'occupant de la cause de l'immigration, devra aussi prendre en sa sérieuse considération celle de l'émigration. Un de ses plus impérieux devoirs sera de rechercher les moyens de faire disparaître le fléau de l'émigration de nos compatriotes vers la république voisine ; c'est là le cancer qui ronge les forces vitales de notre pays. Comme dans mon humble opinion la classe agricole est celle qui fournit l'élément le plus abondant à ce mal qui décime notre population, le gouvernement devra s'occuper des moyens de rétablir la prospérité de cette classe la plus importante dans notre pays. Dans un pays essentiellement agricole comme le Canada, la prospérité générale dépend de la prospérité de l'agriculture. Quand les intérêts des cultivateurs sont dans un état de langueur et de malaise, cette langueur et ce malaise ont bientôt atteint les intérêts des autres classes de notre population. Ainsi la prospérité agricole est donc la base principale de toute prospérité au Canada. C'est là une question d'une importance majeure et qui requiert une attention particulière de la part du gouvernement.

Permettez-moi, honorables messieurs, de vous citer en terminant quelques mots de Lamartine qui, dans un moment de sublime éloquence, parlait un jour de la grande importance de l'agriculture. "L'agriculteur, dit-il, occupe une place immense dans la civilisation. Il n'en est pas le sommet sans doute, mais il en est la base. Qui oserait dire laquelle des deux places est la première." Puis un peu plus loin, il continue : "La devise, le symbole d'un grand peuple, ce n'est pas une machine industrielle, un chiffon d'étoffe ou une pièce d'or, le symbole d'un grand peuple c'est une terre féconde, mère d'une population nombreuse, une épée pour la défendre, une charrue pour la labourer."

J'appuie avec plaisir la proposition de l'honorable sénateur de Halifax.

L'honorable **MACKENZIE BOWELL**. Dans le passé il a toujours été d'usage de féliciter les jeunes membres de la Chambre des Communes aussi bien que du Sénat, de la manière habile avec laquelle ils s'étaient acquittés de leur tâche, en proposant et en appuyant l'adresse en réponse au discours du Trône. Je ne vois pas comment les deux honorables messieurs qui ont proposé l'adoption de l'adresse pourraient être classés dans cette catégorie qu'on appelle les jeunes. L'honorable sénateur de Halifax est de plusieurs années mon senior dans cette Chambre. D'un autre côté, j'ai eu l'honneur d'entrer en parlement la même année que l'honorable sénateur de De Lorimier, conséquemment, nous pouvons être placés sur le même rang quant à l'âge et à l'expérience parlementaire.

J'avoue franchement que c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai entendu de nouveau la voix de mon vieux collègue de la Chambre des Communes, bien que nous ayons toujours, ou presque toujours, été opposés l'un à l'autre tout le temps que nous avons lutté sur le champ de bataille politique du Canada. Je crois cependant pouvoir dire, et dire avec beaucoup de vérité, que toute son intelligence et son meilleur jugement l'engagèrent à croire que, dans une circonstance au moins, l'ancien gouvernement, dont j'avais l'honneur d'être le chef, suivait une ligne de conduite digne ; mais les exigences de parti l'emportèrent et lui firent donner un vote que, j'en suis certain, il a toujours regretté depuis. Ce ne sont là que de simples inductions de ma part ; il est possible qu'elles ne soient pas fondées, néanmoins il vaut mieux, dans